

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18757 - 73ÈME ANNÉE

## Conséquence de l'intégration

# L'inégalité face à la vie chère



La lutte contre la vie chère était le déclencheur du dernier grand mouvement social à La Réunion : le COSPAR.

**En raison de l'intégration, la revalorisation du SMIC et des prestations sociales à La Réunion est calculée en fonction de l'inflation en France. Quand la hausse des prix dans l'alimentation à La Réunion est supérieure à l'inflation en France, alors les plus pauvres subissent une baisse de leur pouvoir d'achat. Car plus les revenus sont faibles, plus l'alimentation constitue un poste de dépense important.**

**L**e dernier indice des prix de l'INSEE publié ce jour met plusieurs informations en évidence. La principale est sans doute la progression en glissement annuel des prix de l'alimentation, 1 %, par rapport à la hausse de l'indice sur la même période : 0,5 %. Cela signifie qu'au cours des 12 derniers mois, les prix dans l'alimentation ont augmenté deux fois plus vite que l'ensemble des autres secteurs.

L'indice de l'INSEE précise également que sur un an, les prix ont augmenté de 0,7 % en France, contre 0,6 % à La Réunion. Le coût de l'alimentation à La Réunion a donc eu une hausse plus importante que l'inflation en France. Or, l'inflation en France est un facteur important pour déterminer l'évolution des revenus d'une grande partie de la population à La Réunion. Elle dé-

termine l'évolution du SMIC et des salaires qui sont liés. Comme La Réunion est intégrée à la France, c'est donc à partir de la situation économique de la France qu'est calculée l'évolution de revenus d'une population qui vit dans un autre contexte.

Dans ces conditions, il faut s'attendre à une perte de pouvoir d'achat pour l'alimentation. Il

s'avère que plus le revenu d'une famille est faible, plus elle consacre une part importante de son budget dans l'achat de nourriture. Elle subit donc une double peine car à la pauvreté s'ajoute la perte de pouvoir d'achat.

### La vie chère pour tout le monde

À La Réunion, la courbe des prix évolue à un niveau bien plus élevé qu'en France. C'est d'ailleurs ce que reconnaît le gouvernement, puis qu'il accorde aux agents de l'État une prime pour compenser la vie plus chère qu'en France. Ce système ne bénéficie qu'à une minorité.

À plusieurs reprises, le PCR a posé le problème au gouvernement. Comment l'État compte-t-il s'y prendre pour que la majorité de la population puisse faire face à la vie chère, et pas seulement une catégorie ? En effet, la vie est chère pour tout le monde. Ericka Bareigts, alors ministre des Outre-mer, avait répondu qu'il n'était pas question de supprimer la sur-rémunération des fonctionnaires. Cette réponse qui n'avait absolument rien à voir avec la question posée traduisait l'embarras du gouvernement face à une situation qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait voulu régler.

### RSTA supprimé

La mobilisation du COSPAR avait tenté d'apporter une réponse partielle, car elle ne concernait que les travailleurs qui ne sont pas au chômage. Elle avait en effet débouché sur la création du RSTA et de la prime COSPAR. Au total, c'était 150 euros qui pouvaient abonder le

salair d'un travailleur payé moins de 1,4 SMIC. Mais ce fut justement le gouvernement d'Ericka Bareigts qui a supprimé le RSTA et désengagé l'État de son soutien à la prime COSPAR. Les travailleurs du secteur privé ont donc vu leur prime de vie chère supprimée, ce qui a contribué à accentuer l'inégalité face au coût de la vie à La Réunion. L'attitude du gouvernement actuel ne laisse rien présager de bon dans ce domaine. Selon la nouvelle ministre des

Outre-mer, il veut s'inscrire dans les pas de son prédécesseur. Cela signifie que la perte de pouvoir d'achat des plus pauvres risque encore de s'accroître, tant que les prix dans l'alimentation augmentent plus vite à La Réunion que l'inflation en France.

M.M.

## Les prix de l'alimentation augmentent plus vite que l'inflation

Sur un an, les prix de l'alimentation ont augmenté de 1 % à La Réunion alors que durant la même période, l'indice mensuel des prix à la consommation affichait une progression de 0,5 %. C'est une des informations de l'indice des prix de mai publié ce jour par l'INSEE.

Les prix à la consommation baissent de 0,1 % en juin à La Réunion. Cette baisse s'explique par le recul des prix des produits pétroliers (- 4,0 %) et de l'alimentation (- 0,5 %). Elle est modérée par la hausse des prix des services et des produits manufacturés, qui augmentent respectivement de 0,3 % et 0,1 %. En glissement annuel, les prix augmentent de 0,5 % à La Réunion et de 0,7 % en France (hors Mayotte).

Les prix de l'énergie repartent à la baisse en juin : - 2,9 % après + 0,4 % en mai. Les prix des carburants reculent : - 3,8 % pour le gazole et - 3,6 % pour le supercarburant. Le tarif de la bouteille de gaz baisse également (- 7,4 %). Les prix de l'électricité sont stables. Sur un an, les prix de l'énergie progressent de 3,2 % à La Réunion et de 1,9 % en France.

Les prix de l'alimentation reculent de 0,5 % en juin, entraînés par la baisse des prix des produits frais (- 4,3 %). En particulier, les prix des légumes frais sont en repli de 7,0 %. Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent très légèrement (- 0,1 %). Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 1,0 % à La Réunion et de 0,8 % en France.

Les prix des services sont en hausse de 0,3 % en juin. Ils sont portés par la hausse des prix des services de transport aériens de voyageurs (+ 9,1 %). Hors transport aériens, les prix des services baissent de 0,1 %.

Les prix des services de santé augmentent de 0,6 % après la revalorisation des tarifs des consultations des médecins. Les prix des loyers et ceux des services de communication restent stables.

Sur un an, les prix des services sont stables à La Réunion, alors qu'ils augmentent de 0,9 % en France.

Les prix des produits manufacturés augmentent de 0,1 % en juin, tirés principalement par la hausse des prix des meubles et articles d'ameublement (+ 1,1 %). Les prix des produits de santé et ceux de l'habillement et des chaussures baissent respectivement de 0,1 % et 0,2 %.

Sur un an, les prix des produits manufacturés sont stables à La Réunion, alors qu'ils baissent de 0,3 % en France.

Les prix du tabac sont en hausse de 0,1 % en juin.

## In kozman pou la rout

« In bon zo i tonm zamé dan la guèl in bon shien ! »

Zot i koné kozman la nana touzour in rolasyon avèk lo maryaz. Lo famiy lo fiy i pans z'ot fiy sé in moun bien é lo garson i mérite pa èl. Famiy lo garson i pans z'ot garson sé in bon garson é la fiy i mérite pa li. Sa sé in drol z'afèr ! Akoz pa lèss lé dé débrouye z'ot kari ansanm ? Akoz pa lèss azot trouv par zot mèm l'ékilib dann z'ot ménaz ? Sé sak in bonpé i di, mé dir avèk fèr la pa ditou lo mèm z'afèr. Souf in pti malparlé dann zorèy z'ot fiy, sansa z'ot garson la pa rar é kan lé shoz i tourn o vinèg ala la fiy i di : « Momon l'avé bien mète amoin an gard kont ou ! » é lo garson i di son tour : « Mon famiy l'avé bien rézon dir in bon zo i tonm zamé dann la guèl in bon shien ». Rozman lé dé jenn nana l'okazyon rékonsilyé kansréti dsi z'ot zoryé. In pé i bril pa paye ! Mé ké voulé vou la bonifas ? Alé mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Edito

# Que deviendra le secteur productif à La Réunion ?

**L**a lecture de plusieurs périodiques appartenant à des Réunionnais et diffusés à La Réunion fait apparaître la mention suivante : « imprimé à Maurice ». S'ils impriment leurs journaux à Maurice, ces patrons de presse y trouvent sans doute leur compte. Le coût d'impression, de transport de Maurice à La Réunion par avion et d'importation dans notre île est donc pour eux moins cher que le coût d'impression à La Réunion. Avec l'intégration à la France, cet écart ne pourra qu'augmenter.

En effet, l'accord de partenariat économique discuté au nom de la France par l'Union européenne avec les pays voisins prévoit la disparition de toutes les taxes pour tout ce qui sera produit dans la région et importé à La Réunion. La concurrence des imprimeurs mauriciens est un des faits qui annoncent la catastrophe qui s'annonce et touchera tous les secteurs.

Il suffit en effet de se rendre dans une grande surface pour observer ceci. Un kilo de sucre importé de France est vendu 1,20 euro, tandis que le sucre produit à La Réunion est affiché à 1,30 euros le kilo. Pourtant, le sucre vient d'Europe et intègre donc dans son prix celui du transport ainsi que l'octroi de mer. Malgré cela, il est moins cher que le produit réunionnais. Cette différence vient d'un coût de production nettement inférieur.

Or nos voisins produisent également du sucre, et à un coût de production encore plus faible qu'en France. Il suffit donc que saute une dernière barrière pour que le sucre produit à Maurice vienne concurrencer le sucre réunionnais à La Réunion. Et là, les conséquences seront bien différentes, car ce sera du sucre de canne, pas du sucre blanc de betterave, avec donc la même présentation.

Ceci rappelle qu'à cause de l'intégration de La Réunion à la France, le secteur productif réunionnais est en grand danger.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Lettre du député au sous-préfet à la Cohésion sociale

# Contrats aidés : Jean Hugues Ratenon interpelle l'État

Dans un courrier, adressé le 13 juillet et rendu public hier, au sous-préfet à la Cohésion sociale de La Réunion, le député réunionnais de la France Insoumise demande à l'État de lui indiquer si le quota de contrats aidés sera reconduit pour le second semestre de l'année.

J'apprends par la presse que le quota semestriel des contrats aidés n'est pas encore connu. Or ce dispositif, vous le savez, participe à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle et contribue à la cohésion sociale dans notre départe-

ment, mais participe grandement aussi au développement et au maintien des services dans les collectivités et les associations Réunionnaises.

Vous n'êtes pas sans savoir également que les planteurs, déjà en retard dans la campagne sucrière 2017-2018, attendent avec impatience ces contrats pour pouvoir embaucher des coupeurs de canne. Je viens d'être alerté par différentes collectivités, associations mais aussi par les bénéficiaires que le renouvellement des contrats et postes de services restent flous (accompagne-

ment des enfants dans les transports scolaires, un bon service dans les cantines, l'amélioration de notre environnement ou encore le bon fonctionnement des associations...). Aucune réponse n'est apportée jusqu'à présent par les autorités compétentes (Préfet, Sous-Préfet, Pôle emploi).

Aussi, devant l'inquiétude grandissante, pouvez-vous Monsieur le Sous-Préfet me rassurer et m'indiquer si les quotas des contrats aidés seront renouvelés pour le second semestre 2017 ? Une situation qui exige une réponse rapide.

## Etats généraux de l'alimentation : la société civile interpelle le président de la République

Plusieurs ONG ont signé hier une déclaration commune saluant la tenue d'États généraux de l'alimentation tout en affirmant de nombreuses réserves quant à la forme et au contenu.

Tout d'abord, il faut clarifier la finalité de ces États Généraux. Au-delà des deux phases d'ateliers thématiques, il convient de prévoir et d'annoncer dès le lancement la tenue d'une phase 3 de négociations politiques. Cette phase permettra d'arbitrer sur les sujets transversaux et les dissensus issus des différents ateliers. Cette troisième phase doit également viser à donner une cohérence aux politiques publiques aussi bien entre politiques sectorielles qu'entre les différentes échelles (nationale - européenne - internationale). Nous ne pouvons en effet pas réorienter la politique alimentaire en France sans prendre en compte ses impacts sur les autres pays (du sud en particulier) et sans une refondation de la Politique agricole commune.

### Intégrer des enjeux cruciaux, absents des débats

De plus, certains sujets sont pour l'instant absents des ateliers. Il est urgent d'y intégrer :

- La santé environnementale. Le lien entre alimentation et santé n'est plus à démontrer. La question de la santé des travailleurs agricoles, des

riverains et des consommateurs finaux ne doit plus être un sujet tabou.

- L'adaptation aux changements climatiques, phénomène majeur auquel fait déjà face la profession agricole, et qui devrait être un enjeu structurant de ces États Généraux s'il s'agit bien de préparer l'avenir.

- La fiscalité agricole et les droits sociaux des paysans. La politique fiscale oriente fortement le mode de développement des fermes. De plus, le droit au revenu paysan est une priorité.

- La préservation et la répartition équilibrée du foncier qui est pourtant une thématique incontournable, étant à la base du processus de production agricole et garantissant le renouvellement des générations.

- La préservation de l'environnement marin, de ses ressources halieutiques et le développement d'une pêche durable.

- La démocratie agricole et alimentaire. L'ouverture des décisions agricoles, alimentaires et territoriales aux citoyens et à la société civile organisée permettra de jeter les bases d'un modèle agricole réellement soutenu par la société.

### Assurer la mobilisation citoyenne

Enfin, nos organisations rappellent que la consultation publique, organisée dans le cadre des États Généraux de l'Alimentation, doit

permettre une participation large du public. Or, pour l'instant, ces consultations sont prévues en plein été et à la rentrée, un phasage qui rend difficile leur organisation et la participation du grand public. En particulier, les objectifs et le traitement de cette consultation, encore inconnus, devraient être précisés.

### Organisations signataires

ActionAid France, Action contre la faim, Agir pour l'Environnement, Association française des diététiciens et des nutritionnistes, Amis de la Terre, ATTAC, BLOOM, CCFD Terre solidaire, CIWF France, Club Experts Nutrition et Alimentation, Coordination SUD, Crid, FADEAR - Réseau de l'agriculture paysanne, Fermes d'avenir, Filière paysanne, Fédération artisans du monde, Foodwatch France, FNAB, France Nature Environnement, Fondation pour la Nature et l'Homme, Générations Futures, Greenpeace France, Miramap, Mouvement de l'agriculture bio-dynamique, Plateforme de la Petite Pêche Artisanale Française, Plate-forme pour le commerce équitable, Oxfam France, Réseau Action climat, Réseau CIVAM, Réseau Cognac, Réseau environnement santé, SOL alternatives agroécologiques et solidaires, Terre de Liens, Terre et Humanisme, TFT France, Union nationale de l'apiculture française, WECF France, WWF France

# L'Homme porté par l'Arbre

Les hommes sont le rêve des plantes, dit la tradition chamanique. Les Chamanes ajoutent néanmoins que ce sont les plantes qui le leur ont dit, ayant la connaissance et la pratique des hallucinogènes.

Ce lien, le poète chinois Su Dongpo l'a calligraphié : « L'absence de bambou rend l'homme vulgaire » (le lavis l'accompagnant représente un bambou brisé), et Kundéra l'a théorisé : « L'homme et le monde sont liés comme l'escargot et sa coquille : le monde fait partie de l'homme, il est sa dimension et, au fur et à mesure que le monde change, l'existence (in-der-Welt-sein) change aussi. » Si on ouvre le cœur des hommes on trouve un paysage. Mais à quoi ressemble l'homme quand le paysage est dévasté ?

Le coin de Provence sur lequel Jean Giono s'attarde dans « L'Homme qui plantait des arbres » (région délimitée au sud-est et au sud par le cours moyen de la Durance, entre Sisteron et Mirabeau ; au nord par le cours supérieur de la Drôme, depuis sa source jusqu'à Die ; à l'ouest par les plaines du Comtat Venaissin et les contreforts du mont Ventoux) a la forme d'un sécateur et est porteur d'un pareil désastre.

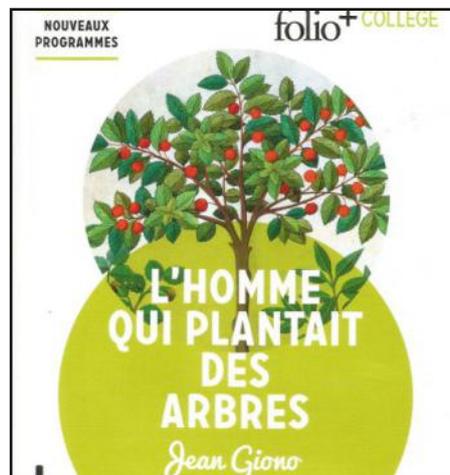
Au fil de son récit, l'écrivain égrène quelques éléments de psychologie sociale : les lieux désertifiés « sont habités par des bûcherons qui font du charbon de bois. Ce sont des endroits où l'on vit mal. Les familles, serrées les unes contre les autres dans ce climat qui est d'une rudesse excessive, aussi bien l'été que l'hiver, exaspèrent leur égoïsme en vase clos. L'ambition irraisonnée s'y démesure, dans le désir continu de s'échapper de cet endroit.

Les hommes vont porter leur charbon à la ville avec leurs camions, puis retournent. Les plus solides qualités craquent sous cette perpétuelle douche écossaise. Les femmes mijotent des rancœurs. Il y a concurrence sur tout, aussi bien pour la vente du charbon que pour le banc de l'église, pour les vertus qui se combattent entre elles, pour les vices qui se combattent entre eux et pour la mêlée générale des vices et des vertus, sans repos. Par là-dessus, le vent également sans repos irrite les nerfs. Il y a des épidémies de suicides et de nombreux cas de folies, presque toujours meurtrières. » Les hommes se servent sur la Nature, ils la pillent, la dépècent de ses arbres ligneux pour en faire du charbon qu'ils vont

vendre à la ville. La Nature les ravagent en retour.

Avec ses bûcherons et charbonniers, Giono emprunte sa rêverie à une tradition multimillénaire analysée par l'historien Michel Pastoureau. Pauvres, sales, hirsutes, violents, destructeurs, nomades, coupés de la terre comme de la société des hommes, écrit-il, le bûcheron et le charbonnier vont de terroir en terroir abattre ou mutiler les arbres et brûler le bois : ce ne peuvent être que des envoyés du Diable.

Le charbon de bois, plus facile à transporter que le bois brut, brûle mieux et, pour un même volume, dégage davantage de chaleur. En toutes régions, les villageois avaient peur du charbonnier.



L'Homme qui plantait des arbres de Jean Giono, en Folio +.

Pour la culture médiévale, le bois qu'elle oppose aux matières mortes que sont la pierre et le métal, est d'abord une matière vivante. « Dans la plupart des échelles de valeurs concernant la symbolique des matériaux le bois l'emporte sur l'une et sur l'autre, écrit Pastoureau dans l'article « Les Vertus du bois ». Il certes moins résistant qu'eux, mais il est plus pur, plus noble et surtout plus proche de l'homme. Le bois, en effet, n'est pas un matériau comme les autres : il vit et il meurt, il a des maladies et des défauts, il est fortement individualisé. Albert le Grand, au XIIIe siècle, note que l'on peut observer ses nœuds et ses anomalies de croissance, ses fentes et ses piqûres ; comme l'être humain, il peut souffrir, pourrir ou être blessé ; comme lui il peut être infesté de vers. »

En ce qui concerne la scie, précise encore Pastoureau, l'outil du bûcheron et du charbonnier, les hommes du Moyen Age s'en servaient, mais

ils la tenaient en abomination. Jusqu'au XIIe siècle, elle est vue comme un instrument de torture : avec la scie on ne découpe pas le bois des arbres, mais le corps des justes et des saints subissant le martyre (Simon, Jude, Cyr). Le prophète Isaïe, selon la légende, fut en effet scié avec l'arbre creux dans lequel il s'était réfugié.

« Ce qu'on reproche à la scie, précise l'historien, c'est d'être relativement silencieuse et donc de permettre de couper du bois en fraude. Enfin, et surtout, d'être lente et lâche, de ruser avec la matière, d'être cruelle avec le bois, de massacrer les fibres de l'arbre, d'empêcher la repousse des branches sur le tronc ou sur la souche, car la coupe à la scie entraîne souvent le pourrissement de la matière ligneuse. Bref, on projette sur l'arbre et le bois les souffrances d'Isaïe et des saints suppliciés à la scie. »

Nous retrouvons dans le récit de Giono la sensibilité médiévale par laquelle scier a à voir avec la pratique de l'usure, dans tous les sens de ce terme, parce que ce sont deux actions qui jouent sur la durée, qui s'approprient le temps.

À la figure du charbonnier, pourtant l'écrivain du « Roi sans divertissement » substitue la haute figure du semeur : figure, elle aussi, emprunte de stéréotypie, puisqu'elle tire ses aspects de la parabole évangélique. Le motif fut d'ailleurs abondamment rehaussé par la peinture fin de siècle (Millet, Pissarro, van Gogh, Angrand, pour ce dernier à des fins anarchistes).

Écoutez le cœur de l'arbre, le bois ne grince-t-il pas, ne gémit-il pas, ne se plaint-il pas de nous ?

Le banyan a soulevé la statue du Bouddha qui se trouvait à ses pieds. De longues racines aériennes semblables à des mains tentaculaires sont allées le chercher, elles l'ont délicatement prise, et l'ont soulevée pour le mettre là où il est aujourd'hui au-dessus de votre tête. Elle se trouve à peu près à la hauteur du Petit Poucet qui, perdu dans le labyrinthe de la forêt, a grimpé à l'arbre le plus élevé pour savoir où il est, en somme pour retrouver son chemin. Où se trouve l'Homme ? est la question que nous pose l'enfant... Il est resté sur un parking où Il est mort. Son rêve lui a survécu.

L'arbre n'emprisonne le cœur de l'homme que pour l'élever.

**Jean-Baptiste Kiya,  
Jean-de-rien**

# Oté

## Ti mizo, ti mizo, prézidan ti mizo, ou i komans fatig mon tété pou vréman ou la !

*Figuir azot yèr moin té apré rogard tour d'Frans siklis. Zot va dir amoin sa la pa in amizman intéléktyèl ! Moin lé dakor, mé i vo myé sa ké shof lo mir koté la boutik an atandan pil plate i pass guèl an guèl. Zot i pans pa ? Touléka lété sak moin té apré fé. O moins sa téi évite amoin ékout lo pti Prézidan épi lo bann zoinalis apré vant ali a longuèr d'tan.*

*Zot i koné pou kosa mi rogard tour d'Frans ? Pars mi arplonj dann tan moin lété marmaye é mon papa té apré rakont in cours vélo li la fé dann tan li l'avé disètan. Li la tèlman rakont sa, l'androi par l'androi, kourèr par kourèr épi l'arivé kan li la pa nyabou doub lo sèl ga l'avé dvan li pars demoun té tro foulé. Zot i konpran, sa sé mon kiltir d'famiy é kan moin la tandi lo tour té i aprosh bann gran otèr konm lo Galibyé, lo Kroi d'fer épi d'ot ankor, moin la di i fo mi avèye télé.*

*Mé kosa mi oi ? Kosa sa li fé la ? Pins amoin, mon dalon, moin la pa apré fé in mové rèv, moin la ? Oté ! Oir pou kroir, mésyé Makron té fine ariv dsi lo tour d'Frans. Alalila apré rant dann loto lo dirèktèr la cours ! Ala lo vyé Poulidor i trap son figuir dé min pou fé ali bien konpliman ! Ala bann zournalis i poz ali késtyon la fine préparé d'avans ! Ala k'i intèrviouv ali !*

*Mon dyé ségnèr mari zozèf ! Mon CSG la monté ! Mon kod travaye la grinn fèye par fèye konm flèr margrite ! Konm Gribouye moin la sote dann lo pou pa mouyé par raport l'apré transform l'éta d'irzans an loi rodinèr ! In pé plis moin téi pran zénéral la démisyoné konm in dalon !.. Mi souvien, dann tan Dobré, moin l'avé in dalon, la kass son télé kou d'marto si tèlman li té fatigé oir lo figuir d'pin. Moin la pa fé konmsa, mé l'idé la pass dann mon tête kant mèm !*

*Ti mizo, ti mizo, prézidan ti mizo, ou i komans par fatig mon tété pou vréman ou la !*

*NB Mi domann éskiz lo vré pti mizo, lo tang, pou an avoir nonm son nom dann in n'afer i agard pa li pars tang i fatig pa moin. L'androi li lé, si ré rienk de moin, moin ora lèss ali koul son vi trankilman.*

*Justin*